

17
© Ministère de la défense - Mémoire des hommes

Formulaire n° 2. Précédé au 1^{er} janvier 1915 par l'acte de décès ne contenant pas la mention :
« Mort pour la France ».

PARTIE À REMPLIR PAR LE DÉPÔT OU LE QUARTIER.

(Cette partie n'est pas à utiliser par le Dépôt ou le Quartier.)

Nom CLAVEAU

Prénoms Pierre

Grade Quartier - Maître mécanicien

Bâtiment ou service auquel appartenait le défunt au moment du décès

Direction des mouvements du Port de

Sidi-Abdallah

N° Matricule. 6624 Bordeaux

Mort pour la France le 20 août 1915

à l'hôpital de Sidi-Abdallah.

Genre de mort Suite de fièvre typhoïde africaine

m. n. s. r. t. h. a. n. t. p. e. n. t. d'Etat, épidémique à Sidi-Abdallah

Né le 21 décembre 1890

à Tourques Département Lot et Garonne

Dernier domicile St-Jean d'Auvillae Département Gironde

Arr' municipal (p' Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le

par le Tribunal de

acte ou jugement transcrit le 11 décembre 1915

à Saint-Jean d'Auvillae (Gironde)

OBSERVATIONS.

no 151 à St-Riquier le 8/2/38

598 à Rochefort le 12.6.35

(provenant du Vitor)

Hugo - hospitalisé

le 1. juillet 1915.

C. C. n. l. c. 10.7.35

pu

A droit mention

M. F. (avis C. M. de

St. J. T. e.)

Tourques

Extrait des Registres de l'état civil de la commune de Ferragville
 Acte de décès de Claveau Pierre décédé à Ferragville
 le vingt huit mil neuf cent quinze à minuit - Profession de
 matelot mécanicien de la marine âgé de vingt cinq ans né
 à Fourques (Gironde) le vingt et un décembre mil huit cent
 dix quatre quatre vingt dix demeurant à Ferragville (Gironde)
 fils de Claveau Jean et de Barberine Marie

Da 11 Décembre 1915

N° 28
 Transcription de l'acte
 de Décès
 de Claveau Pierre

Sur la déclaration a été faite par nous M. Goury Albert, notaire de Ferragville
 de profession de matelot - fourrier âgé de vingt quatre ans
 ans domicilié à Ferragville (Gironde) qui a dit être non
 parent du défunt et par M. Fernandez Antoine profession de
 matelot âgé de vingt cinq ans, domicilié à Ferragville (Gironde)
 qui a dit être non parent du défunt.
 Lesquels ont signé après lecture de présent acte, qui a été fait
 en lecture faite, ont signé avec nous double, en leur présence et
 assistés devant la table nous Ferragville Albert Vice Président
 de la Municipalité, officier de l'état civil de la commune de Ferragville

Suivent les signatures - Pour extrait conforme:
 Ferragville le vingt six Novembre 1915 - Le Vice Président de la
 Municipalité, officier de l'état civil signé A Ferragville
 L'acte ci dessus a été transcrit le onze décembre mil neuf cent
 quinze à onze heures du matin par nous Gaston Chabannes
 conseiller municipal de Ferragville, officier
 de l'état civil par délégation

Approuvant l'acte
 sept mots rayés null.

Chabannes

~~Signature~~

Chabannes